

**ATELIER SUR LE FINANCEMENT DE LA FILIERE GOMME
ARABIQUE AU MALI :
système de récépissé d'entreposage /warrantage**

Bamako, 11 – 12 Mai 2010

**GÉNÉRALITES SUR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT BASÉ SUR
LE SYSTÈME DE RÉCÉPISSÉ D'ENTREPOSAGE / WARRANTAGE**

Présenté par:

Matiéyédou KONLAMBIGUE

PLAN

1- CONTEXTE

2- LE SYSTÈME DE RÉCÉPISSÉ D'ENTREPOSAGE ET L'ACCÈS AU FINANCEMENT

3- FACTEURS DE SUCCES D'UN MECANISME DE FINANCEMENT BASE SUR LE SYSTEME

4- LEÇONS DES EXPERIENCES EN AFRIQUE DE L'OUEST

5- RECOMMANDATIONS

1- CONTEXTE

1

L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE DU MALI

- 45% du PIB; 30% des recettes d'exportation; 80% de la population active

LE RÔLE DU SYSTEME FINANCIER DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Financement des activités au niveau des filières agricoles
- Offre des services d'épargne et des moyens de paiement

LA RETICENCE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES À INVESTIR DANS L'AGRICULTURE

- Les risques du secteur agricole / Absence de garantie
- La Recherche de la sécurisation du crédit

A LA RECHERCHE DE MECANISMES ALTERNATIFS DE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE

- La Sécurisation du crédit octroyé par les Institutions financières
- La Sécurisation du revenu des petits agriculteurs

2- LE SYSTÈME DE RÉCÉPISSÉ D'ENTREPOSAGE ²

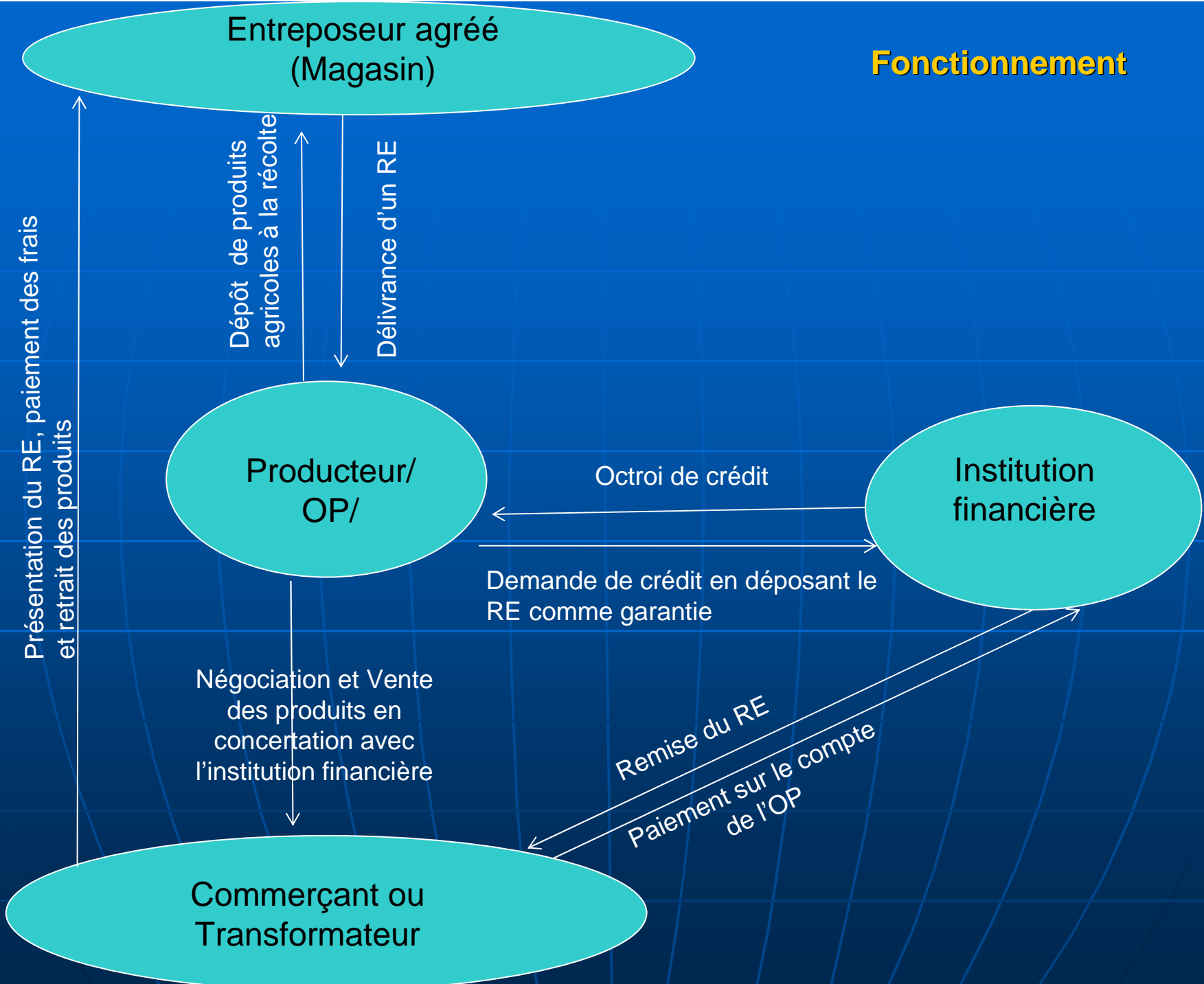
De quoi s'agit – il?

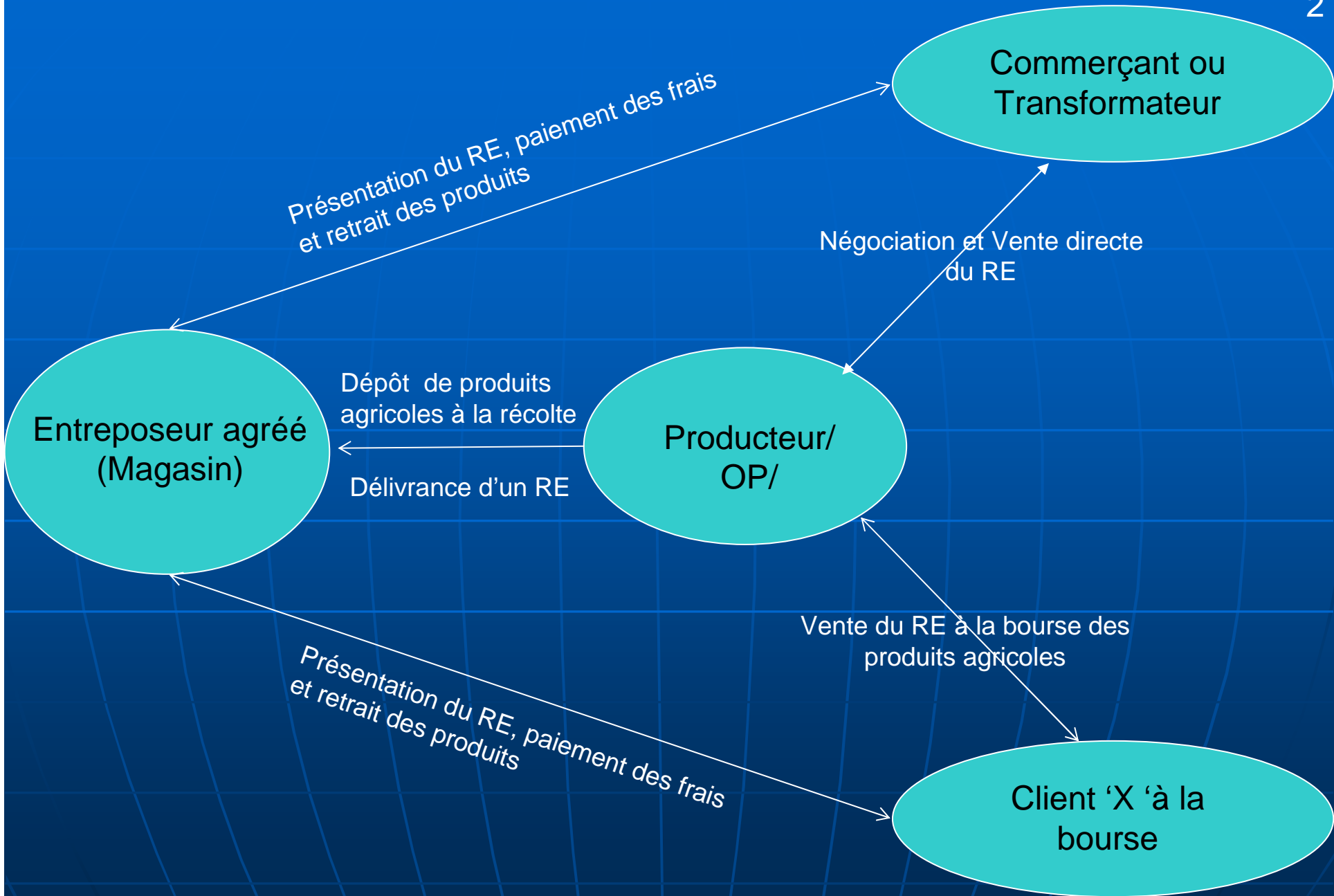
Un Récépissé d'Entreposage est un **document** émis par un **entrepouseur** comme étant la **preuve** qu'un **produit donné** en une **quantité** et **qualité** bien **spécifiée** a été **déposée** dans un **endroit** par un **déposant**. *Coulter et Onumah (2001)*

Contenu du Récépissé d'Entreposage (RE)

- Type de produit
- Qualité du produit
- Quantité de produit
- Propriétaire du produit
- Localisation du stockage du produit
- Indications sur l'assurance ou non du stock
- Le termes du contrat du stockage entre l'entrepouseur et le propriétaire
- Les frais de stockage
- Etc..

Fonctionnement





Utilité du système

Amélioration de l'accès au crédit pour les producteurs et commerçants en utilisant le stock de produits comme garantie.

Amélioration du pouvoir de négociation des producteurs grâce à une meilleure répartition de la mise en marché des produits dans le temps.

Reduction des coûts de transaction pour les acheteurs qui collecteront d'importantes quantités en un seul endroit

Amélioration de la qualité des produits agricoles grâce aux infrastructures de stockage et au contrôle induit par la réglementation.

Amélioration de la compétition à travers la création de marché à terme et le développement de bourses de produits agricoles.

3- FACTEURS DE SUCCÈS

3

a- L'existence d'un risque prix à travers une fluctuation du prix dans le temps

C'est ce facteur qui justifie le décalage dans la mise en marché des produits pour bénéficier d'une marge après avoir pris en charges les coûts de stockage

b- L'existence d'entrepôts professionnels agréés avec des outils adaptés

Cet acteur intermédiaire crédible ayant la confiance des autres acteurs est indispensable et doit être en mesure d'assurer des services de stockage de qualité pour éviter une dépréciation de la valeur du produit.

c- L'existence de bonnes infrastructures de transport et de stockage

- **Bonnes routes pour l'écoulement des produits agricoles des villages vers les villes**
- **Des magasins adaptés pour un bon stockage des produits**

c- La confiance dans un environnement législatif et réglementaire (approprié)

- Les rôles et responsabilités des différentes parties doivent être bien déterminées
- Une bonne application des textes. La réalisation des contrats et le règlement des litiges doivent être régies par des loi très claires et réglées dans de bonnes conditions

d- L'existence de normes et standards de qualité des produits

- Les prix seront fonction de qualité et constitueront des stimulants pour assurer une bonne production et un traitement post-récolte adéquat.
- L'existence des normes devra faciliter également l'arbitrage lors de la catégorisation des produits au cours du stockage. Ceci renforcera la confiance des acheteurs dans les produits achetés.

e- La confiance et l'implication des institutions de financement dans le mécanisme

L'implication des institutions financière est capitale et elles doivent s'assurer de la réalisation des documents en leur possession en cas de de non – paiement. Elles doivent être étroitement consultées dans la conception d'un tel système . Les IF doivent accepter le RE comme une garantie.

f- L'existence de produits d'assurance de stock et contre les risques de défaillance de l'entrepouseur.

Ceci protègera aussi bien les déposants, les acheteurs et les institutions financières

g- L'existence d'un système d'information de marché

Etant donné l'aspect spéculative de ce systèmes, tous les acteurs ont besoin d'avoir accès à des informations de marché (prix, prévisions sur l'offre et la demande) à jours pour pouvoir prendre des décisions à temps.

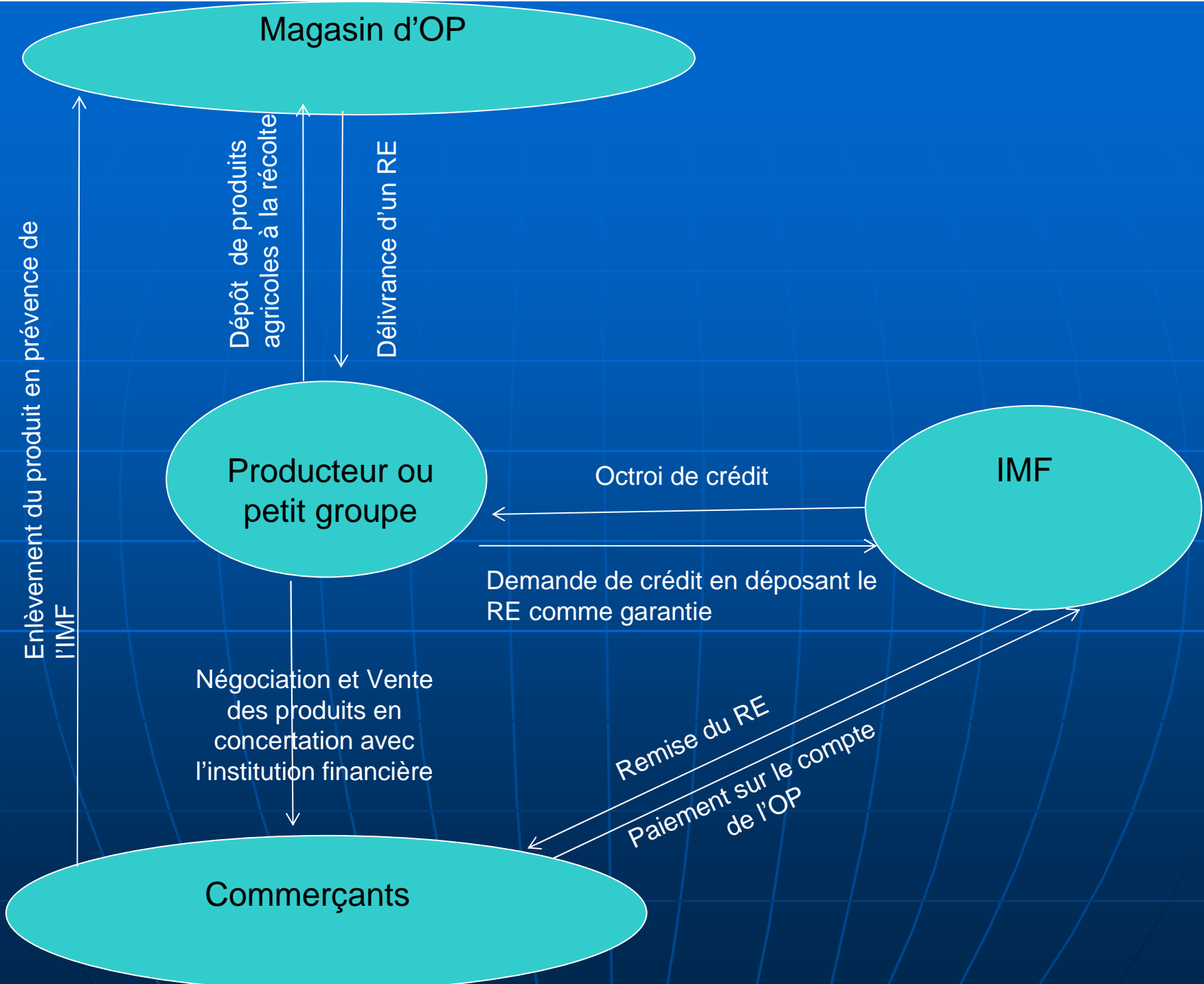
4- LEÇONS TIRÉES DES EXPÉRIENCES EN AFRIQUE DE L'OUEST

4

Une prédominance du système de warrantage essentiellement soutenu par les projets de développement

- Un arrangement institutionnel entre producteurs/OP/IMF
- Une concentration sur les céréales
- Un établissement progressif de confiance entre producteurs/OP/IMF
- Un moyen d'accès aux intrants agricoles
- De bons résultats au niveau de OP qui ont de bonnes infrastructures de stockage une bonne stratégie de suivi et de recherche du marché (y compris l'IMF)

Une utilisation timide de la tierce détention pour les produits vivriers locaux



Le volume de stock objet du warrantage relativement faible et liens timides avec les commerçants

- Absence d'entrepôts professionnels
- Absence d'infrastructures de stockages adaptées au niveau des OP
- Une absence/méconnaissance des systèmes d'information sur le marché
- Une faible capacité des OPs dans la recherche de marché
- Une mauvaise qualité des produits agricoles
- Absence de normes de qualité au niveau national et régional

Le volume de crédit relativement faible

- Une faible implication des banques commerciales
- Une réglementation bancaire moins favorable
- Intervention des gouvernements dans la régulation des prix
- Une difficulté dans l'application des textes relatifs à la réalisation des contrats

5- RECOMMANDATIONS

Facteurs de succès	Cas de l'AO	Recommandations
Risque de prix	++++	Une meilleure coordination de l'intervention de l'Etat en consultation avec les acteurs du système
Entreposeurs professionnels	-	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'investissement du secteur privé dans des infrastructures de stockage au niveau des centres urbains; - Amélioration des équipements post-récoltes et les infrastructures de stockage primaires dans les villages
Environnement législatif et réglementaire favorable	+	<ul style="list-style-type: none"> - Revisiter les textes existants sur les sûretés réelles et leur dissémination; - Renforcer l'application des textes; - Mise en place d'un organe de (auto)-régulation du système - Rendre effectif la liberté de circulation des biens au niveau national et régional

Facteurs de succès	Cas de l'AO	Recommandations
Normes et standards	+	<ul style="list-style-type: none"> -La définition et la mise en place des normes et standards de qualité en collaboration avec les parties prenantes; - Formation des acteurs
Implication des institutions financières	++	Revisiter les textes existants sur le dispositif prudentiel des banques
Assurance	+	Développement des produits d'assurance spécifiques à cette activité
Système d'information sur les marchés	+	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer et mettre à jour les SIM existants au niveau national et régional - Rendre accessible les informations aux acteurs

MERCI